

RÈGLEMENT 681-2023

Règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la rue du Sous-Bois, désignée rue privée

CONSIDÉRANT QUE l'article 70 de la Loi sur les compétences municipale (L.R.Q. c. C 47.1) stipule que la Municipalité peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants concernés;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la majorité des contribuables intéressés aux travaux d'entretien de la rue du Sous-Bois, dont la liste est incluse en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT la soumission au montant total de 2 624,69 \$ (coût net) pour un an, soit du 15 octobre 2023 au 15 avril 2024;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 16 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 16 octobre 2023.

POUR CES MOTIFS,

2023-513

il est proposé par M. Jean-Guy Thibault, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte le règlement 681-2023 intitulé « Règlement décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la rue du Sous-Bois, désignée rue privée » et qu'il soit statué et décrété, par ce règlement, ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2

Le conseil autorise l'exécution de travaux consistant dans le déneigement et le sablage de la rue du Sous-Bois, désignée rue privée, au prix de 2 624,69 \$ (coût net) pour la période du 15 octobre 2023 au 15 avril 2024, le tout tel qu'il appert à la soumission de l'entreprise Déneigement Raymond Poitras en date du 28 juillet 2023, incluse comme annexe B au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Pour pourvoir au remboursement annuel du coût réel des travaux décrétés à l'article 2, il est exigé et il sera prélevée, de chaque propriétaire d'un bâtiment bénéficiant du service, situé en bordure des chemins concernés identifiés sur l'extrait du rôle d'évaluation inclus à l'annexe A du présent règlement, une compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire. Le montant de cette compensation sera établi en divisant le coût réel des travaux encourus par la Municipalité (taxes nettes) par le nombre de bâtiments dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

RÈGLEMENT 681-2023 (suite)

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Directeur général et greffier-trésorier

Mairesse

CERTIFICAT (446 DU CODE MUNICIPAL)

Avis de motion :

Le 16 octobre 2023

Adoption du projet de règlement :

Le 16 octobre 2023

Adoption du règlement :

Le 20 novembre 2023

Directeur général et greffier-trésorier

Mairesse

IMPRIME LE: 15-08-2023

MUNICIPALITE DE CHERTSEY

NO IDENTIFICATION	NOM DU PROPRIETAIRE	***** BASE IMPOSITION *****			TAUX	MONTANT
		REELLE	AJUSTEE	EXCEPTION		
F 7397 88 6537.00 0000	TESSIER JULIE	314.96			314.96	
F 7397 88 8269.00 0000	GIROUARD LOUISE	314.96			314.96	
F 7397 89 8820.00 0000	ROBIDOUX LOUISE	314.96			314.96	
F 7397 97 8862.00 0000	LEMIEUX LINDA	314.96			314.96	
F 7397 98 0210.00 0000	CANTIN NICOLAS	314.96			314.96	
F 7397 98 5301.00 0000	BABIN PIER-LUC	314.96			314.96	
F 7397 98 6156.00 0000	NERON MICHAEL	314.96			314.96	
7 ENREGISTREMENT(S)		2,204.72		2,204.7200	2 204.72	

Matricule	Adresse	Propriétaire	RUE DU SOUS-BOIS		Adresse postale	Ville	Code postal	A vérifier
			Lot(s) rénové(s)	Ancien(s) lot(s)				
7397-88-6537-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #120	TESSIER JULIE	3661045	4-210-0K-11	2179 RUE DE LA SALLE	MONTREAL, QUEBEC	H1V 2K7	TAXÉ 2023
7397-88-8269-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #110	GIROUARD LOUISE	3661046	P 4-117-0K-11, 4-124-0K-1	110 RUE DU SOUS-BOIS	CHERTSEY (QUEBEC)	J0K 3K0	TAXÉ 2023
7397-89-8820-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #125	ROBIDOUX LOUISE	3661057	P 4-133-0K-11, P 4-134-0K	125 RUE DU SOUS-BOIS	CHERTSEY (QUEBEC)	J0K 3K0	TAXÉ 2023
7397-97-8862-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #150	LEMIEUX LINDA	3661051	P 4-116-0K-11, 4-121-0K-1	624, RUE GABY	LAVAL, QUEBEC	H7P 2Y7	TAXÉ 2023
7397-98-0210-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #140	CANTIN NICOLAS	3661047	P 4-109-0K-11, 4-110-0K-1	4386 rue BOYER	MONTREAL, QUEBEC	H2J 3E1	TAXÉ 2023
7397-98-5301-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #160	BABIN PIER-LUC	3661053	4-120-0K-11, 4-129-0K-11,	40 48E AVENUE EST	BLAINVILLE, QUEBEC	J7C 1M3	TAXÉ 2023
7397-98-6156-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #145	NERON MICHAEL	3661059	P 4-132-0K-11, 4-137-0K-1	5972 RUE DES ECORES	MONTREAL, QUEBEC	H2G 2J3	TAXÉ 2023
7397-98-0210-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU) #140	CANTIN NICOLAS	3661047	P 4-109-0K-11, 4-110-0K-1	4386 rue BOYER	MONTREAL, QUEBEC	H2J 3E1	BATISSE?
7397-98-2263-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU)	HARVEY LUC	3661048		5815 rue JOSEPH-DUFRESNE	MONTREAL, QUEBEC	H1G 1E8	RUE vérifié
7497-07-0492-0-000-0000	SOUS-BOIS (RUE DU)	HARVEY LUC	3661052		5815 rue JOSEPH-DUFRESNE	MONTREAL, QUEBEC	H1G 1E8	RUE vérifié

DEMANDE DE PRIX

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DU SECTEUR 05

DÉSIGNATION LÉGALE DU FOURNISSEUR DE SERVICES	
Raison sociale	Deneigement Raymond Poitras
Adresse du siège social	16200 Route 335 , Chertsey J0K 3K0
Téléphone	Bureau :
	Cellulaire : 450-751-0949
Télécopieur	
Adresse pour fins de correspondance	16200 Route 335 , Chertsey , J0K 3K0
Personne autorisée et responsable du contrat	Raymond Poitras
Fonction	Propriétaire exploitant
Courriel	rayexcavation@hotmail.com
Numéro d'inscription des taxes	TPS : 826083495RT0001
	TVQ : 1044304879TQ0002
Numéro d'entreprise du Québec	2276286830
Date	28/07/2023

Veuillez compléter et retourner cette section du formulaire si vous ne désirez pas participer à la demande de prix

- Le délai d'exécution est insuffisant pour réaliser les exigences de la demande;
- La demande est hors de notre champ d'expertise;
- Notre carnet de commandes est complet pour le moment;
- Autre : (veuillez indiquer la raison)

Pour toute information, le signataire peut communiquer avec Olivier Sicard au 450-882-2920 poste 2240.

TABLEAU DE PRIX

Qté	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	TOTAL
150 mètres	Rue du Sous-Bois ÷ 7	2500.00	\$ 374.96 \$
135 mètres	Rue du Hérisson ÷ 5	2500.00	\$ 524.94 \$
230 mètres	Rue Genest	2600.00	\$ \$
350 mètres	Rue des Sarcelles et 1 ^{ère} Avenue Beaulac	2600.00	\$ \$
		\$	\$
		\$	\$
		\$	\$
SOUS-TOTAL			10200.00 \$
T.P.S. (5 % sur le montant du sous-total)			510.00 \$
T.V.Q. (9,975 % sur le montant du sous-total)			1017.45 \$
GRAND TOTAL			11727.45 \$

2624.69

2624.69

Le signataire affirme être valablement autorisé à signer le présent document. Il affirme et accepte avoir lu et s'engage à respecter les engagements du fournisseur de services joints au présent document.

Signature	Raymond Poitras
Nom en lettres moulées	Raymond Poitras
Date	28/07/2023

ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR DE SERVICES

Prix

Le fournisseur de services s'engage à honorer son prix pour toute la durée du contrat et ce, jusqu'à complète exécution. Toute facturation supplémentaire non identifiée à la page 3 du présent document doit être préalablement autorisée par un représentant de la Municipalité sous peine de refus de paiement par cette dernière.